

Annexe 1

Référentiel général des prestations ODS

La présente annexe a pour objet de préciser le fonctionnement général, le périmètre habituel et les modalités d'exécution des principales prestations proposées dans le cadre des Offres de Services Éditoriaux (ODS).

Ce document constitue l'Annexe 1 des CGV accessibles à l'adresse suivante : <https://www.editionshj.com/conditions-generales/>

Les éléments décrits dans la présente annexe constituent le cadre de référence applicable aux prestations proposées, sauf mention contraire expressément indiquée dans le devis transmis au client.

Selon la nature du projet concerné, certaines prestations peuvent être adaptées, limitées, complétées ou réorganisées en fonction :

- des besoins spécifiques du client ;
- des contraintes techniques du projet ;
- du volume de travail concerné ;
- ou des modalités définies lors des échanges préalables.

Les prestations proposées dans le cadre des ODS reposent sur un accompagnement personnalisé impliquant :

- des échanges préparatoires ;
- des validations intermédiaires ;
- des phases de travail successives ;
- ainsi qu'une collaboration active du client tout au long du projet.

Sauf mention contraire, les prestations réalisées dans le cadre des ODS :

- sont effectuées à distance ;
- nécessitent la transmission de fichiers exploitables par le client ;
- impliquent des échanges via les outils de suivi mis à disposition ;
- et sont exécutées selon les modalités précisées dans les CGV, le devis et les éventuels documents de suivi du projet.

Les descriptifs ci-dessous présentent les modalités générales habituellement applicables aux prestations proposées. Ils ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent évoluer en fonction des besoins du service ou des outils utilisés par l'Exploitant.

1 – Évaluation de texte et conseil éditorial	3
1.1 – Évaluation de texte	3
1.2 – Conseil éditorial	3
2 – Correction de texte	5
2.1 – Correction ultra simple	5
2.2 – Correction simple	6
2.3 – Correction approfondie	7
2.4 – Correction approfondie de confiance	8
3 – Structuration et rédaction en nom d’auteur.....	9
3.1 – Structuration de projet éditorial	9
3.2 – Rédaction en nom d’auteur	9
4 – Maquettage papier et conversion numérique	12
4.1 – Maquettage au format papier.....	12
4.2 – Conversion du livre au format numérique.....	13
5 – Aide à l’autopublication et assistance à la mise en ligne ...	15
5.1 – Mise en ligne des versions numériques	15
5.2 – Mise en ligne des versions papier	16
6 – Création de visuels de couverture.....	18
6.1 – Création de visuel de couverture à partir de photographies sélectionnées.....	18
6.2 – Création de visuel de couverture à partir d’un élément fourni par le client	19
7 – Coaching éditorial et accompagnement personnalisé	20
7.1 – Analyse de contrats d’édition	20
7.2 – Formations et accompagnements multi-thèmes	21

1 – Évaluation de texte et conseil éditorial

1.1 – Évaluation de texte

L'évaluation de texte consiste en une lecture globale et rapide du manuscrit transmis par le client afin de lui fournir un premier retour professionnel sur son projet.

Cette prestation a pour objectif d'identifier les principaux axes de travail du texte et de permettre au client d'obtenir une vision d'ensemble de son manuscrit avant d'engager, le cas échéant, un travail éditorial plus approfondi.

L'évaluation peut notamment porter sur :

- la qualité générale de la plume ;
- la structure globale du texte ;
- les grands thèmes développés ;
- la cohérence d'ensemble du projet ;
- ainsi que, dans le cadre d'une œuvre de fiction, les personnages principaux et leurs dynamiques générales.

Les retours transmis au client prennent principalement la forme :

- d'observations globales ;
- de conseils généraux ;
- et d'axes de travail prioritaires.

Sauf mention contraire, cette prestation ne comprend pas :

- de commentaires détaillés ligne par ligne ;
- de correction ;
- de réécriture ;
- ni d'analyse éditoriale exhaustive du manuscrit.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure de travail par tranche de 10 000 mots transmis par le client.

1.2 – Conseil éditorial

Le conseil éditorial correspond à une prestation d'analyse approfondie du manuscrit transmis par le client.

Contrairement à l'évaluation simple, cette prestation implique une lecture détaillée du texte ainsi qu'un travail d'annotation, d'analyse et de commentaire directement dans le manuscrit.

Selon la nature du projet, le conseil éditorial peut notamment inclure :

- des commentaires détaillés dans le fichier du client ;
- des observations structurelles approfondies ;
- l'identification des incohérences narratives ;
- l'analyse du rythme et des dialogues ;
- l'étude des temporalités et de la mise en scène ;
- l'identification des passages faibles ou confus ;
- des recommandations de suppression, restructuration ou réécriture ;
- ainsi que des explications complémentaires sous forme de vidéos ou documents de suivi.

Cette prestation nécessite des phases régulières d'analyse transversale du manuscrit, impliquant notamment :

- des retours en arrière ;
- des vérifications de cohérence ;
- et des compléments de notes au fil de la lecture.

Le volume de commentaires et d'observations transmis au client peut varier selon la nature, la longueur et la complexité du projet concerné.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ trois (3) heures de travail par tranche de 10 000 mots transmis par le client.

Les recommandations formulées dans le cadre du conseil éditorial reposent sur une appréciation éditoriale professionnelle et demeurent nécessairement subjectives.

2 – Correction de texte

Les prestations de correction proposées dans le cadre des Offres de Services Éditoriaux (ODS) peuvent être adaptées selon :

- la nature du manuscrit ;
- le niveau de finition recherché ;
- le budget du client ;
- ainsi que les objectifs définis lors des échanges préalables.

Selon les besoins du projet, plusieurs niveaux de correction peuvent être proposés au client.

Préalablement à toute prestation de correction, le manuscrit transmis par le client fait l'objet d'une préparation technique du document afin de permettre un travail éditorial réalisé dans des conditions adaptées.

Cette étape préalable (mise au format « maquette source ») peut notamment inclure :

- le nettoyage technique du fichier ;
- l'harmonisation de la structure du document ;
- l'intégration ou la correction des styles ;
- l'optimisation de la navigation dans le manuscrit ;
- ainsi que la préparation du texte dans un format compatible avec les étapes ultérieures de maquettage, de conversion ou de diffusion.

Cette mise en état du document permet notamment :

- de faciliter le travail de correction ;
- d'améliorer la fiabilité des traitements éditoriaux ;
- et de préparer le texte pour une éventuelle exploitation technique ultérieure, notamment dans le cadre d'un dépôt éditeur ou d'une future conversion numérique ou papier.

Le temps moyen nécessaire à cette préparation technique est estimé entre trois (3) et cinq (5) heures selon :

- la longueur du manuscrit ;
- sa mise en forme initiale ;
- ainsi que l'état technique général des fichiers transmis par le client.

2.1 – Correction ultra simple

La correction ultra simple correspond à une prestation de nettoyage semi-automatisé du texte, à l'aide d'outils professionnels de correction de langue et de typographie.

Cette prestation repose principalement sur l'utilisation d'outils spécialisés permettant de corriger une grande partie des erreurs courantes de langue et de typographie.

Elle peut notamment inclure :

- la correction automatisée de fautes d'orthographe ;
- la correction grammaticale de premier niveau ;
- certains ajustements de syntaxe ;
- ainsi que la mise en conformité typographique du document.

Cette formule ne comprend pas :

- de lecture éditoriale approfondie ;
- de travail stylistique ;
- d'analyse narrative ;
- ni de correction manuelle exhaustive du manuscrit.

Cette prestation est principalement destinée :

- aux petits budgets ;
- aux textes techniques ou utilitaires ;
- ou aux auteurs souhaitant bénéficier d'un premier nettoyage global du document.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure de travail par tranche de 5 000 mots transmis par le client.

2.2 – Correction simple

La correction simple est principalement adaptée :

- aux essais ;
- guides pratiques ;
- thèses ;
- ou textes dont le contenu nécessite un nettoyage linguistique et typographique sans travail stylistique approfondi.

L'objectif de cette prestation est d'obtenir un texte propre sur les plans :

- orthographique ;
- grammatical ;
- syntaxique ;

- et typographique.

Cette prestation peut notamment inclure :

- la mise aux normes du document source ;
- la préparation du fichier dans un format compatible avec les étapes ultérieures de maquettage ou de diffusion ;
- la correction des fautes de langue de premier niveau ;
- la correction typographique ;
- ainsi que l'harmonisation générale du document.

Lorsque l'Exploitant estime qu'une correction simple risque d'être insuffisante au regard de la complexité du texte transmis, cette information est signalée au client lors des échanges préparatoires.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure de travail par tranche de 2 000 mots transmis par le client.

2.3 – Correction approfondie

La correction approfondie est principalement recommandée :

- pour les œuvres de fiction ;
- les textes littéraires ;
- ou les projets nécessitant un niveau d'exigence éditorial supérieur.

Cette prestation a pour objectif d'apporter au manuscrit un niveau de correction comparable à celui appliqué aux ouvrages publiés dans le cadre des activités éditoriales de l'Exploitant.

Outre les éléments inclus dans la correction simple, cette prestation peut notamment inclure :

- la correction des fautes de langue de second niveau ;
- l'identification des répétitions et lourdeurs stylistiques ;
- des propositions de reformulation ;
- l'identification d'incohérences narratives ou structurelles ;
- l'analyse des dialogues et du rythme ;
- ainsi que la détection d'anachronismes, maladresses ou incohérences de fond.

Selon les modalités définies avec le client, les observations peuvent être transmises :

- directement dans le fichier du manuscrit ;
- sous forme de commentaires ;
- ou via des documents ou supports complémentaires.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure de travail par tranche de 1 000 mots transmis par le client.

2.4 – Correction approfondie « de confiance »

La correction approfondie de confiance correspond à une variante allégée de la correction approfondie classique.

Dans cette formule, le client autorise l'Exploitant à intervenir plus directement sur certains aspects stylistiques ou rédactionnels du texte sans validation détaillée de chaque modification intermédiaire.

Cette organisation permet :

- de limiter le volume de commentaires et d'échanges ;
- de réduire certains temps de validation ;
- et d'optimiser le temps global de traitement du manuscrit.

Le niveau général de correction apporté au texte demeure comparable à celui d'une correction approfondie classique, mais avec un fonctionnement plus direct et plus fluide entre le client et l'Exploitant.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure de travail par tranche de 1 500 mots transmis par le client.

3 – Structuration et rédaction en nom d’auteur

3.1 – Structuration de projet éditorial

La prestation de structuration a pour objectif d’accompagner le client dans l’organisation, le développement et la construction de son projet d’écriture.

Cette prestation s’adresse notamment :

- aux auteurs disposant d’une idée générale de projet ;
- aux clients rencontrant des difficultés d’organisation narrative ;
- ou aux personnes souhaitant bénéficier d’un accompagnement méthodologique avant rédaction.

Le travail de structuration s’effectue principalement sous forme d’entretiens et d’échanges de suivi répartis sur plusieurs séances.

Selon la nature du projet, cette prestation peut notamment porter sur :

- l’élaboration du plan général ;
- la construction du plan détaillé ;
- les choix narratifs et de mise en scène ;
- l’organisation des thématiques du texte ;
- le développement des personnages ;
- ainsi que la cohérence globale du projet éditorial.

Cette prestation a pour objectif de permettre au client :

- de clarifier son projet ;
- d’organiser sa structure d’écriture ;
- et de préparer les différentes étapes de rédaction du manuscrit.

Sauf mention contraire, cette prestation ne comprend pas directement :

- la rédaction intégrale du texte ;
- la correction approfondie ;
- ni le maquetage du manuscrit.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ cinq (5) entretiens d’une heure, selon la complexité du projet concerné.

3.2 – Rédaction en nom d’auteur

La prestation de rédaction en nom d’auteur correspond à une activité de rédaction réalisée pour le compte du client à partir :

- de ses idées ;
- de ses contenus préparatoires ;
- des échanges réalisés au cours du projet ;
- et des orientations définies conjointement avec l'Exploitant.

Dans ce cadre, le client demeure seul auteur officiel du texte réalisé. L'Exploitant intervient exclusivement en qualité de rédacteur ou « ghostwriter ».

Le travail de rédaction peut notamment inclure :

- des échanges préparatoires ;
- des entretiens de suivi ;
- la définition du plan détaillé ;
- la consolidation du contenu ;
- l'adaptation du style rédactionnel ;
- ainsi que les phases de réécriture nécessaires à la cohérence générale du texte.

Selon la nature du projet, les échanges peuvent notamment permettre de définir :

- le plan général du texte ;
- la longueur estimée du manuscrit ;
- les choix narratifs ;
- le ton et le style général ;
- les thèmes développés ;
- ainsi que les caractéristiques des personnages ou de la voix narrative.

Le travail de rédaction s'effectue progressivement au fil :

- des échanges avec le client ;
- des validations intermédiaires ;
- et des étapes successives de construction du manuscrit.

Les textes réalisés dans le cadre de cette prestation sont préparés dans des formats compatibles avec :

- les étapes ultérieures de correction ;
- le maquetage ;
- les conversions numériques ;
- ou les procédures de soumission éditoriale.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure de travail par tranche de 500 mots produits, estimation incluant :

- les échanges préparatoires ;
- les étapes de structuration ;
- la rédaction ;
- ainsi que la consolidation finale du texte.

4 – Maquettage papier et conversion numérique

Préalablement à toute prestation de maquettage ou de conversion numérique, le manuscrit transmis par le client doit être préparé dans un format technique exploitable (mise au format « maquette source ») permettant :

- la mise en page ;
- la conversion des fichiers ;
- la navigation interne ;
- ainsi que la compatibilité avec les standards de diffusion numérique ou d'impression.

Cette préparation technique peut notamment inclure :

- le nettoyage du document source ;
- l'harmonisation des styles ;
- la suppression d'éléments incompatibles avec les conversions ;
- l'optimisation de la structure du fichier ;
- ainsi que la mise en conformité technique du manuscrit avant traitement.

4.1 – Maquettage au format papier

La prestation de maquettage papier a pour objectif de préparer un fichier conforme aux standards techniques nécessaires à l'impression d'un ouvrage papier.

Cette prestation permet notamment au client d'obtenir des fichiers prêts à être transmis :

- à un imprimeur ;
- à une plate-forme d'autoédition ;
- ou à un service d'impression à la demande.

Sauf demande spécifique du client, la mise en page proposée repose par défaut sur les standards graphiques habituellement utilisés dans les ouvrages du catalogue éditorial de l'Exploitant.

Cette prestation peut notamment inclure :

- la définition du format de page ;
- le réglage des marges ;
- l'application des styles typographiques ;
- le traitement de la pagination ;
- l'insertion des sauts de section ;

- la préparation des pages de titre ;
- l'intégration des mentions légales ;
- l'intégration de lettrines ;
- ainsi que la préparation du fichier de couverture destiné à l'impression.

La préparation du fichier de couverture est réalisée à partir des éléments graphiques fournis par le client, sauf lorsque la création du visuel fait également l'objet d'une prestation spécifique confiée à l'Exploitant.

Les fichiers sont généralement fournis au format PDF prêt à l'impression, compatible avec les standards des plates-formes ou imprimeurs concernés.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure de travail par tranche de 10 000 mots, à laquelle s'ajoute environ deux (2) heures de travail pour la préparation du fichier de couverture et sa conversion au format d'impression.

4.2 – Conversion du livre au format numérique

La prestation de conversion numérique a pour objectif de préparer le manuscrit du client dans des formats compatibles avec les principales plates-formes de diffusion numérique.

Cette prestation permet notamment la création de fichiers adaptés :

- aux liseuses numériques ;
- aux plates-formes d'autoédition ;
- ainsi qu'aux standards de diffusion des librairies numériques.

Cette prestation peut notamment inclure :

- le nettoyage des éléments techniques incompatibles avec les conversions ;
- l'harmonisation des styles ;
- la mise en place de la navigation automatique ;
- le contrôle des liens hypertextes ;
- l'intégration des métadonnées fournies par le client ;
- ainsi que la conversion du manuscrit dans les formats nécessaires à la diffusion numérique.

Les fichiers peuvent notamment être fournis aux formats :

- EPUB ;
- MOBI ;
- PDF ;
- ou tout autre format compatible avec les canaux de diffusion prévus lors du projet.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure de travail pour l'ensemble des fichiers numériques préparés dans le cadre du projet concerné.

5 – Aide à l’autopublication et assistance à la mise en ligne

Les prestations d’aide à l’autopublication ont pour objectif d’accompagner le client dans les différentes étapes techniques de publication et de diffusion de son ouvrage sur les plates-formes d’autoédition ou de distribution numérique.

Dans le cadre de ces prestations, l’Exploitant privilégie prioritairement :

- l’accompagnement pédagogique du client ;
- les explications permettant au client de réaliser lui-même les opérations nécessaires ;
- ainsi que les solutions favorisant son autonomie dans la gestion de ses outils de publication.

Lorsque le client rencontre des difficultés techniques persistantes, certaines prestations peuvent également être réalisées :

- sous forme d’assistance à distance ;
- de prise en main ponctuelle du poste du client ;
- ou, à titre exceptionnel, par intervention directe sur les comptes de publication du client lorsque cette solution demeure nécessaire à la réalisation de la prestation.

Lorsque le client transmet des accès ou identifiants nécessaires à une intervention technique, il demeure seul responsable :

- de la sécurité de ses comptes ;
- des informations communiquées ;
- ainsi que des accès fournis dans le cadre de la prestation demandée.

5.1 – Mise en ligne des versions numériques

La prestation de mise en ligne des versions numériques a pour objectif d’accompagner le client dans la publication de son ouvrage numérique sur les principales plates-formes de diffusion.

Cette prestation peut notamment concerner :

- Amazon KDP ;
- Kobo ;
- Apple Books ;
- ou toute autre plate-forme de diffusion numérique compatible avec le projet du client.

Cette prestation peut notamment inclure :

- l'intégration de la couverture ;
- l'importation du fichier numérique ;
- l'intégration des métadonnées ;
- la configuration des catégories et mots-clés ;
- la vérification des éléments nécessaires à la publication ;
- ainsi que l'accompagnement technique lié à la mise en ligne.

Les métadonnées intégrées peuvent notamment comprendre :

- le titre ;
- le nom d'auteur ;
- la description ;
- le prix ;
- les catégories ;
- les mots-clés ;
- ou les identifiants ISBN fournis par le client.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure selon :

- le nombre de plates-formes concernées ;
- la complexité des opérations demandées ;
- ainsi que la conformité technique préalable des fichiers fournis.

5.2 – Mise en ligne des versions papier

La prestation de mise en ligne des versions papier a pour objectif d'accompagner le client dans la publication de son ouvrage imprimé sur des services d'impression à la demande ou de distribution papier.

Cette prestation peut notamment concerner :

- Amazon KDP ;
- IngramSpark ;
- ou toute autre plate-forme de diffusion papier compatible avec le projet concerné.

Cette prestation peut notamment inclure :

- l'intégration du fichier intérieur prêt à l'impression ;
- l'intégration du fichier de couverture ;
- la configuration des métadonnées ;

- la vérification des paramètres techniques ;
- ainsi que l'accompagnement lié aux procédures de validation des fichiers.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ une (1) heure, sous réserve que :

- les fichiers transmis soient techniquement conformes ;
- et qu'aucune transformation technique supplémentaire ne soit nécessaire avant validation.

6 – Création de visuels de couverture

Les prestations de création de visuels de couverture ont pour objectif de fournir au client un visuel conforme aux standards techniques habituellement requis dans le cadre de l'autoédition papier ou numérique.

Les visuels réalisés dans le cadre de ces prestations sont préparés dans des formats compatibles avec les principales plates-formes de diffusion et d'impression utilisées par les auteurs indépendants.

Sauf mention contraire, les créations réalisées dans le cadre des présentes prestations correspondent à des compositions éditoriales réalisées à partir :

- de photographies ;
- d'éléments graphiques ;
- ou de visuels fournis ou sélectionnés dans le cadre du projet concerné.

Ces prestations ne comprennent pas, sauf accord spécifique :

- la création d'illustrations originales ;
- la réalisation de peintures numériques ;
- ou la création graphique complexe réalisée sur commande spécifique.

6.1 – Création de visuel de couverture à partir de photographies sélectionnées

Cette prestation correspond à la création d'une première de couverture prête à être utilisée dans le cadre de l'autoédition.

Le visuel est généralement préparé dans un format compatible avec les standards des principales plates-formes d'autoédition, notamment :

- 1 880 × 2 860 pixels ;
- en résolution 300 DPI ;
- ou dans tout autre format technique adapté au projet concerné.

Dans le cadre de cette prestation :

- plusieurs photographies sont proposées au client selon l'univers recherché ;
- les choix visuels sont réalisés dans le respect du genre de l'œuvre ;
- et plusieurs propositions de composition graphique peuvent être soumises au client.

La prestation peut notamment inclure :

- la recherche ou sélection de photographies ;
- la composition visuelle générale ;

- le placement du titre ;
- le placement du nom d'auteur ;
- ainsi que les ajustements nécessaires à la cohérence éditoriale du visuel.

Sauf mention contraire, trois propositions principales de composition peuvent être réalisées dans le cadre de cette prestation.

6.2 – Création de visuel de couverture à partir d'un élément fourni par le client

Cette prestation correspond à la création d'une couverture réalisée à partir :

- d'une photographie ;
- d'un dessin ;
- ou d'un élément visuel central transmis par le client.

Le client s'engage à fournir des éléments techniquement exploitables et conformes aux contraintes de qualité nécessaires à la réalisation du projet.

L'Exploitant pourra signaler au client toute difficulté technique susceptible :

- d'altérer la qualité du rendu final ;
- de limiter certaines possibilités de composition ;
- ou de nécessiter l'utilisation d'un autre visuel.

Cette prestation peut notamment inclure :

- l'intégration du visuel fourni ;
- la composition graphique de la couverture ;
- le placement des éléments textuels ;
- les ajustements nécessaires à la lisibilité du visuel ;
- ainsi que la préparation du fichier dans un format compatible avec les standards d'autoédition.

Sauf mention contraire, trois propositions principales de composition peuvent être réalisées dans le cadre de cette prestation.

7 – Coaching éditorial et accompagnement personnalisé

Les prestations de coaching éditorial et d'accompagnement personnalisé ont pour objectif d'aider le client à mieux comprendre, structurer ou développer son projet éditorial, son activité d'auteur indépendant ou ses démarches de publication.

Ces prestations prennent principalement la forme :

- d'entretiens téléphoniques ;
- de visioconférences ;
- d'analyses de documents ;
- ou d'échanges de suivi personnalisés.

Les conseils et recommandations formulés dans le cadre de ces prestations reposent :

- sur l'expérience professionnelle de l'Exploitant ;
- sur les informations communiquées par le client ;
- ainsi que sur les éléments transmis au moment de la prestation.

Les prestations de coaching ne constituent ni :

- un accompagnement juridique ;
- une prestation d'avocat ;
- une garantie de publication ;
- ni une garantie de résultat commercial ou éditorial.

7.1 – Analyse de contrats d'édition

La prestation d'analyse de contrat d'édition a pour objectif d'accompagner le client dans la lecture et la compréhension des documents contractuels proposés par une maison d'édition ou un acteur du secteur éditorial.

Cette prestation peut notamment inclure :

- la lecture et l'analyse des documents transmis ;
- l'identification des principales clauses du contrat ;
- la présentation d'observations et points de vigilance ;
- un entretien d'échange avec le client ;
- des réponses aux questions du client ;
- ainsi que des recommandations concernant certains points susceptibles d'être discutés ou négociés avec l'éditeur concerné.

Les observations formulées dans le cadre de cette prestation correspondent à un accompagnement éditorial et professionnel basé sur l'expérience de l'Exploitant. Elles ne constituent pas un conseil juridique au sens de la réglementation applicable aux professions juridiques réglementées.

Le temps moyen nécessaire à cette prestation est estimé à environ :

- une (1) heure d'analyse documentaire ;
- ainsi qu'une (1) heure d'entretien d'échange avec le client.

7.2 – Formations et accompagnements multi-thèmes

Les prestations de formation et d'accompagnement multi-thèmes ont pour objectif d'aider le client à développer ses compétences dans les domaines liés :

- à l'édition ;
- à l'autoédition ;
- à la diffusion ;
- au marketing d'auteur ;
- ou à l'organisation générale de son activité éditoriale.

Ces prestations peuvent notamment intervenir en complément :

- des contenus pédagogiques gratuits publiés par l'Exploitant ;
- des formations en ligne proposées sur le site ;
- ou d'un projet éditorial déjà engagé par le client.

Selon les besoins définis avec le client, les échanges peuvent notamment porter sur :

- les processus de diffusion et de distribution ;
- les stratégies d'autoédition ;
- le marketing d'auteur ;
- les démarches administratives ;
- la structuration d'une activité éditoriale ;
- ou l'élaboration d'une stratégie générale autour d'un projet de publication.

Les prestations sont organisées sous forme :

- d'entretiens ponctuels ;
- de séances de suivi ;
- ou d'accompagnements personnalisés adaptés aux besoins du client.

Le temps de travail nécessaire à ces prestations est variable selon :

- la nature des sujets abordés ;

- la complexité des besoins du client ;
- ainsi que le volume d'accompagnement demandé.

Les prestations peuvent notamment être organisées par tranches :

- d'une demi-heure ;
- ou d'une heure d'entretien.